



ETUDE DE RISQUE AU TITRE DU PPR

Etude hydraulique pour le projet de gare routière au Saint-Esprit

Etude de risque inondation, au titre du Plan de Prévention des Risques naturels du Saint-Esprit (2013)

Communauté d'Agglomération de
l'Espace Sud Martinique

Avril 2016



1. Périmètre d'étude et topographie

Le périmètre d'étude présenté sur la figure ci-après a été réalisé sur la base

- de la délimitation de la zone inondée de mai 2009 réalisée par le BRGM¹,
- de l'enveloppe de la zone d'aléa fort inondation du PPR,
- des données topographiques disponibles (profils en travers représentés sur la figure ci-après),
- de la topographie du terrain

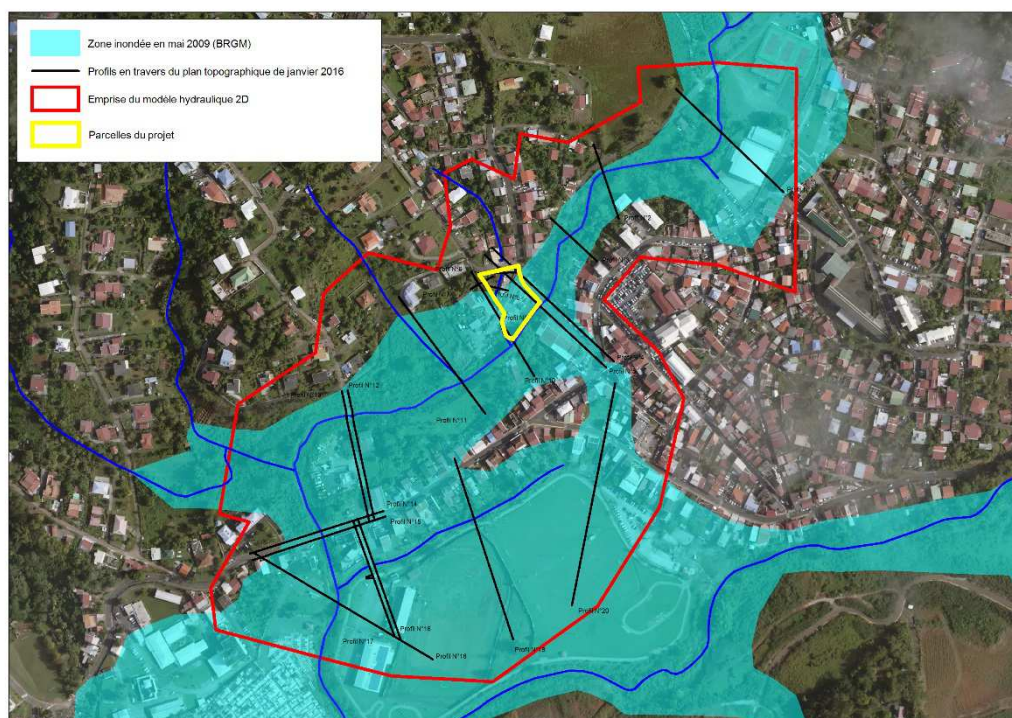


Figure 3 : Périmètre d'étude

Ce périmètre qui dépasse largement les parcelles objet de l'étude, permet d'analyser le fonctionnement hydraulique de la zone, à des distances suffisante en amont et en aval pour s'affranchir de l'effet des conditions aux limites et des ouvrages hydrauliques limitant.

2. Visites de terrain

Des visites de terrain ont été organisées par SCE les 05 octobre 2015 et 19 février 2016, Ces visites ont permis de caractériser le réseau hydrographique actuel du site :

¹ Caractérisation et cartographie des zones inondées dans les bourgs impactés (Côte Atlantique et Centre Martinique) par l'épisode pluvieux du 5 mai 2009 – BRGM – janvier 2010

Conclusion

Cette étude a permis, dans un premier temps d'affiner la cartographie des zones inondables en crue centennale, grâce à un modèle hydraulique 1D/2D calé sur la crue de mai 2009.

Dans un deuxième temps des préconisations ont été faites pour permettre la réalisation du projet de gare routière sans impact ailleurs :

- édification des bâtiments sur vide sanitaire afin d'assurer la transparence hydraulique du projet: les premiers niveaux utiles devront être placées aux cotes de crue centennale augmentées de 50 cm ;
- dévoiement de la ravine qui traverse les parcelles et remplacement de l'ouvrage de traversée avant le rejet dans la rivière des Cacaos (dimensionnement pour une crue décennale).

Les parcelles demeurent un champ d'expansion des crues pour la rivière des Cacaos, ce qui permet d'assurer l'absence d'impact négatif sur les parcelles voisines.

La rivière des Cacaos étant un cours d'eau pour l'exercice de la Police de l'eau, un dossier loi sur l'eau sera nécessaire à la poursuite de ce projet, pour les rubriques concernant les travaux dans le lit majeur d'un cours d'eau et les rejets d'eaux pluviales.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Martinique

Schoelcher, le 18 AVR. 2016

Service Risques Energie Climat
Pôle Risques Naturels
Ref :

Madame,

Vous m'avez transmis, pour validation, une proposition de périmètre dans le cadre d'une étude de risque pour les parcelles cadastrées D268, 270, 271, 876, 1343, 1344 de la commune du St-ESPRIT. La demande est faite au nom de la CAESM qui souhaite aménager une gare routière au St-Esprit.

Ces parcelles sont pour tout ou partie classées en zone orange-bleu avec un aléa fort inondation indiqué dans le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune du St-Esprit.

Une étude de risque de type hydraulique est exigée au regard de l'aléa inondation qui affecte la parcelle.

Votre proposition de périmètre d'étude prend en compte l'ensemble du bassin versant de la rivière Cacaos comme périmètre d'étude de risque. Dans ces conditions, je valide le périmètre d'étude de risque que vous proposez.

Conformément au PPRN, je vous rappelle que les conclusions de l'étude de risques à venir doivent être publiées sur le site de la DEAL. A cet effet, je vous prie de bien vouloir me communiquer cette étude de risque lorsqu'elle sera réalisée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

Madame Elsa CESSÉS
SCE Aménagement et Environnement
Agence Antilles-Guyane
Le Lareinty

Le Directeur Adjoint de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement

GILBERT GUYARD